

Organe d'Administration de l'A.S.B.L. Fédération des Jeux de Paume Wallonie – Bruxelles

Procès-verbal de la réunion en vidéo conférence du 26 janvier 2021

Présents : M.M. Carly, Cassart, Chavée, Dupont, Dupuis, Duquesne, Massart, Paduart, Pierquet, Soquette et Bauters.

Excusé : M. Van Nuffelen

Absente : Mme Dusépulchre

Le Président ouvre la séance à 19h.00

1. Vérification des mandats

A l'exception de Mme Dusépulchre et de M. Van Nuffelen, tous les membres sont visibles et audibles.

2. Lecture et approbation du P.V. du 14 décembre 2020

Le P.V. est approuvé à l'unanimité par les membres présents.

3. Finances

M. J.-M. Dupont termine actuellement l'enregistrement des dernières pièces comptables et estime qu'il sera en mesure de donner le résultat final lors de la prochaine réunion.

Pour l'exercice 2021, le principe de l'établissement d'un budget de transition est admis, ce qui permet au comité actuel de fonctionner à court terme.

Dans ce budget, y sont prévus les investissements pour deux projets de base (formation et informatique) ainsi que des quotités mensuelles correspondant aux frais de fonctionnement. Un accord Régions – Fédération - Coupole sera trouvé pour le paiement du nouvel arrivage de balles prévu en mars.

Vu la situation sanitaire actuelle, il est décidé que tout paiement relatif aux cotisations des cercles et aux primes d'assurance est reporté à une date ultérieure qui sera définie lors des prochaines séances de l'O.A.

Un budget définitif sera établi et présenté à la prochaine A.G. des cercles de début d'année.

Les documents comptables 2020 ont été rentrés chez Mme Bidaine, Responsable du Service des Subventions de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

4. Secrétariat général

M. O. Carly propose aux membres de l'O.A. de devenir secrétaire général à temps plein et non plus f.f. à partir du 1^{er} février 2021 jusqu'aux prochaines élections quadriennales. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Il serait souhaitable de créer un poste de secrétaire général adjoint avec une répartition des tâches.

5. Formation et recrutement

M. A. Bracke nous rejoint pour ce point à la réunion et donne un aperçu de son programme 2021 :

- Sa formation personnelle aux cours généraux de l'A.D.E.P.S.
- Sa formation personnelle aux premiers soins
- Evaluation des candidats moniteurs A.D.E.P.S. ayant suivi les cours de M. G. Dumoulin sachant que 8 candidats moniteurs ont été évalués
- Mise en place de son équipe : T. Willaert, B. Gobert, L. Dufey (provisoire)L. Lambert, J. Mercier.
- Programmation des stages dans les centres Adepts de Erezée, Miavoie et Péronnes-lez-Antoing
- Programmation d'initiation dans des écoles
- Harmonisation des disciplines pratiquées dans les régions
- Mutualisation des efforts avec Eneo Sport pour la formation de leurs moniteurs A.D.E.P.S.

Il faut rappeler qu'il existe aujourd'hui deux catégories de moniteurs :

- Les moniteurs qui officient dans les cercles et qui n'ont pas reçu une formation A.D.E.P.S. – F.J.P.W.B. : ils sont formés sur le tas ou bien ils ont reçu une formation non reconnue.
- Les futurs moniteurs brevetés A.D.E.P.S. qui ont suivi un cursus important et complet pour pouvoir exercer parfaitement ce monitorat : ils pourront officier et seront encadrés par la FJPWB dont le rôle sera de les suivre et de vérifier que toutes les exigences de moralité et de pédagogie sont satisfaites. De plus, ils auront droit à des indemnités.

Il est important de souligner que les moniteurs appartenant à la 1^{ère} catégorie peuvent rejoindre ceux de la 2^{ème} catégorie moyennant des séances de formation prévues par M. A. Bracke.

6. Elections

Il reste à préciser les dates des élections régionales et à les faire valider par l'A.G. régionale.

Les membres de l'O.A. de la F.J.P.W.B. espèrent que les élections pourront se tenir dès que la situation sanitaire le permettra.

Le bureau du comité des élections quadriennales est complété par M. A. Pierquet, représentant de la Région E.S.M.

Dans l'attente de ces élections, le comité actuel continue à siéger afin que les activités et projets à court terme se poursuivent et se réalisent.

Il faut noter que dans les régions H.O. et S.D., les nouveaux membres siègent déjà dans leur comité mais ils n'ont pas encore de droit de vote.

7. Saison 2021

- Barèmes 2021 : le barème 2020 est confirmé en 2021
- Brochure fédérale : compte tenu de la situation actuelle et des incertitudes qui y sont liées, le comité décide de ne pas imprimer la brochure 2021.
- Calendriers : étant donné les contraintes sanitaires en vigueur, il sera nécessaire d'avoir plusieurs scénarios à notre disposition et de les mettre en harmonie entre la Coupole, l'Aile wallonne et les 5 Régions.

Il est impératif que tous les organes poursuivent des objectifs identiques basés sur le schéma suivant : le plan A pourrait être le calendrier avec début des championnats le 1^{er} mai 2021, le plan B au 1^{er} juin 2021 et le plan C au 1^{er} juillet 2021. Il faut aussi prévoir la possibilité d'avoir une saison « blanche ».

Dans chaque cas, la saison sera adaptée avec l'existence ou non des coupe et championnats Wallonie - Bruxelles et des Coupes et Championnats de Belgique.

Les rencontres sans remplaçant sont la Balle du Gouverneur, la Grand-Place, la Coupe de Belgique et la Coupe de Wallonie.

Par rapport aux séries de Régionale, il y aura 4 séries de R₁ : HO-HS, SD, ESM, DI, et 5 séries en R₂ : HO, HS, SD, ESM, DI. Les R₁ de SD joueront avec les R₂ de SD.

8. R.O.I.

Les modifications au R.O.I. ont été discutées et décidées par les membres de l'O.A. et se trouvent en annexe de ce PV.

Il est décidé que le R.O.I. pourrait être adapté plusieurs fois par an, compte tenu des circonstances présentes et de la nécessité d'être souple et réactif.

DOPAGE 2021 : voir en annexe :

a) Arrêté ministériel établissant la liste des substances et méthodes interdites pour l'année 2021 A.M. 03-12-2020 M.B. 16-12-2020

b) Annexe à l'arrêté ministériel du 3 décembre 2020 établissant la liste des substances et méthodes interdites pour l'année 2021. LISTE DES INTERDICTIONS 2021

9. Divers

- Cas du joueur Hannuise Martial
Les membres de l'O.A. marquent leur accord pour son affiliation tardive au cercle de Monceau.
- Subside exceptionnel Covid de la Fédération Wallonie – Bruxelles.
La F.J.P.W.B. recevra un subside minimal de 10.000 € qu'elle distribuera aux cercles selon certaines clés de répartition.
- Demande de M. V. Ergot
M. V. Ergot souhaite obtenir un subside de l'A.D.E.P.S. pour l'acquisition d'un mur de one wall mobile. Les renseignements sont pris pour connaître la procédure à suivre.
- M. A. Simon qui réalise actuellement un travail sur les cercles et leurs ballodromes a sollicité la Fédération pour recevoir une aide financière. Cette demande est mise en attente, sous réserve d'accord avec les régions.

Le Président lève la séance à 21 h.55 en précisant que la prochaine réunion aura lieu le mardi 16 février à 19.h00 en vidéo conférence, ou le 23 février si le calendrier des décisions gouvernementales le suggère.

Le Secrétaire,

O. Carly

Le Président,

L. Bauters